



Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION  
AU TITRE DE L'ENCOURAGEMENT  
AU SPORT**

**NIVEAU NATIONAL**

**\*\*\*\*\***

**SAISON 2019/2020**

**TOUT DOSSIER DEPOSE  
APRES LE 2 MARS 2020  
NE SERA PAS INSTRUIT**

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

## SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT NIVEAU NATIONAL SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

### QUESTIONNAIRE CLUB

#### PIECES A FOURNIR

1	Lettre de demande de subvention signée du Président du Club adressée au Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
2	<b>Attestation d'affiliation à la Fédération.</b>
3	Le budget prévisionnel 2019/2020 équilibré selon le modèle joint reprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'excédent ou le déficit de la saison 2018/2019,</li><li>▪ Les subventions obtenues pour la saison en cours, à savoir :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ de la commune (<b>l'absence de subvention communale n'ouvre pas droit à une subvention communautaire</b>),</li><li>▪ du Conseil Départemental,</li><li>▪ du Conseil Régional.</li></ul></li></ul>
4	Le justificatif de l'excédent ou du déficit 2018/2019, s'il est supérieur ou égal à 10% du montant total des recettes ou dépenses du compte de résultat.
5	Le questionnaire sur le correspondant du Club,
6	<b>Le calendrier détaillé de la saison 2018/2019,</b>
7	L'attestation du percepteur justifiant le versement de la subvention communale 2019,
8	Copie de la délibération de la commune d'attribution de subvention pour la saison sportive 2019-2020
9	<b>Un Relevé d'identité bancaire ou postal AVEC N° DE SIRET à jour</b> en original agrafé au dossier,
10	<b>IMPERATIVEMENT :Coût d'adhésion (licence+ participation aux frais de fonctionnement) par licencié. Faire apparaître le coût réel que paye le jeune pour sa licenciation compte tenu que le club doit déduire du coût d'adhésion le montant du Pass Sport alloué par la CALL par jeune de moins de 18 ans.</b>
11	<b>IMPERATIVEMENT :Coût d'adhésion (licence+ participation aux frais de fonctionnement) par licencié. Faire apparaître le coût réel que paye le jeune pour sa licenciation compte tenu que le club doit déduire du coût d'adhésion le montant du Pass Sport alloué par la CALL par jeune de moins de 18 ans.</b>

## Rappels

Par délibération du Conseil Communautaire du 21 mars 2017, les modalités de soutien aux associations sportives et à la pratique sportive ont été définies.

« Parce qu'elles assurent la promotion et la valorisation du territoire par le sport, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin soutient les équipes sportives de haut niveau du territoire. Les critères définissant une équipe sportive de haut niveau sont les suivants :

- Equipe sénior d'un club dont le siège social demeure sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
- Equipe sénior appartenant à un club amateur affilié à une fédération unie sport olympique.
- Equipe sénior évoluant dès le deuxième niveau national dans sa discipline et ayant à minima un joueur ayant un statut de joueur professionnel.

Jusqu'à l'année 2020 inclus et de manière transitoire, la Communauté d'Agglomération continuera d'accompagner en aide de niveau (sur les bases du dispositif précédent) les clubs évoluant dans des divisions inférieures de manière à ce qu'ils puissent mettre en place, le cas échéant, les réflexions de regroupements nécessaires.

Les clubs sportifs concernés seront subventionnés par la Communauté d'Agglomération sous réserve :

- De présentation d'un budget prévisionnel de l'équipe reconnue d'intérêt communautaire pour chaque saison,
- De répondre de manière cumulative aux trois critères cités ci-dessus,
- Des délibérations et crédits votés par le Conseil Communautaire pour la mise en œuvre de cette politique en faveur du développement du sport de haut niveau.

Le montant de la subvention et la liste des équipes éligibles sont déterminés chaque année par délibération du Conseil Communautaire. »

Par ailleurs,

« Par délibération du Conseil Communautaire du 21 septembre 2012, les élus ont approuvé les modalités d'attribution de subvention aux associations sportives évoluant en haut niveau. Le mode de calcul se compose d'une base fixe :

NIVEAU	NATIONAL 1	NATIONAL 2	NATIONAL 3	PRO A/B	SNI
Montant	70 000€	40 000€	20 000€	70 000€	2000€

Cette aide de niveau est ramenée soit au :

- montant maximal de la subvention versée par la commune,
- montant sollicité par le club à partir du moment où il est inférieur ou égal au montant du niveau,
- montant sollicité par le club à partir du moment où il est inférieur ou égal à la subvention de la commune. »

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT

**NIVEAU NATIONAL**

SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

ATTESTATION DE NIVEAU

NOM DU CLUB .....

Adresse du siège social

.....  
.....

Discipline : .....

Fédération d'affiliation du club .....

Contact référent à la Fédération (nom / prénom et numéro de téléphone).....

Je soussigné le (la) Président(e) M.Mme.....

**Sollicite une subvention** d'un montant de.....€ à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au titre de l'encouragement à la pratique sportive en haut niveau.

**Certifie** que pour la saison sportive 2019/2020, le club rassemble au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Nombre de licenciés :.....
- Nombre de licenciés de moins de 18 ans :.....
- Nombre de licenciés bénéficiant du pass'sport :.....

**Atteste que le club atteint le niveau de compétition suivant pour la saison sportive 2019-2020 :**

N'indiquer que le niveau le plus haut à prendre en compte et une seule catégorie individuelle ou collectif.

National 1 ou équivalent	<input type="checkbox"/>	Individuel	<input type="checkbox"/>	ou collectif	<input type="checkbox"/>
National 2 ou équivalent	<input type="checkbox"/>	Individuel	<input type="checkbox"/>	ou collectif	<input type="checkbox"/>
National 3 ou équivalent	<input type="checkbox"/>	Individuel	<input type="checkbox"/>	ou collectif	<input type="checkbox"/>
SNI ou équivalent	<input type="checkbox"/>				

Fait à

Le

Certifie exact,

Le Président,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT

**NIVEAU NATIONAL**

SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

**COORDONNEES DU CLUB**

NOM DU CLUB .....

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL.....

DATE DE PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL.....

Nom, Prénom de son PRESIDENT(E) : .....

Téléphone.....

Email.....

**CORRESPONDANT DU CLUB**

*Sa mission consistera à être l'interlocuteur privilégié du club auprès de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, pour régler tout problème sur la constitution des dossiers de subvention.*

Je soussigné le (la) Président(e) M. Mme.....

Désigne comme correspondant du club, auprès des services de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

NOM.....

Prénom.....

Adresse .....

Téléphone : .....

Email : .....

Fait à,

Le,

Certifie exact,

Le Président,



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT

**NIVEAU NATIONAL**

SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

NOM DU CLUB .....

COMPTE DE RESULTAT DE LA SAISON SPORTIVE 2018/2019

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Equipement		Subvention Municipale 2018	
Déplacements		Subvention 2018 de la Communauté d'Agglomération	
Licences et affiliations		Subvention du Conseil Départemental	
Boissons		Subvention du Conseil Régional	
Arbitres		Subvention diverse	
Entraîneurs		Licences et affiliations	
Primes		F.N.D.S.	
Matériel		Cotisations	
Concours		Entrées	
Assurance		Buvette	
Ligue		Sponsors	
Organisation manifestations		Autres	
Frais administratifs			
Divers : Fête de fin d'année Cotisation Fédérale Cotisation Départementale Cotisation de la Ligue Publicité Stages		Divers	
Déficit exercice 2017/2018		Excédent exercice 2017/2018	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

Soit un excédent 2018/2019 de .....  
*Cette somme doit impérativement être reportée sur le budget prévisionnel 2019/2020*

Soit un déficit 2018/2019 de : .....

*Si l'excédent ou le déficit est supérieur à 10% du montant total des recettes ou des dépenses, la production d'un justificatif est exigée.*

*Si les subventions obtenues sont supérieures à 76 224,51 euros, ce compte de résultat doit être certifié par le Commissaire aux Comptes.*

Fait à

Le

Certifie exact,

Le Président

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT

**NIVEAU NATIONAL**

SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

NOM DU CLUB .....

BUDGET PREVISIONNEL DE LA SAISON SPORTIVE 2019/2020

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Equipement		Subvention Municipale 2019	
Déplacements		Subvention 2019 sollicitée auprès de la Communauté d'Agglomération	
Licences et affiliations		Subvention du Conseil Départemental	
Boissons		Subvention du Conseil Régional	
Arbitres		Subvention diverse	
Entraîneurs		Licences et affiliations	
Primes		F.N.D.S.	
Matériel		Cotisations	
Concours		Entrées	
Assurance		Buvette	
Ligue		Sponsors	
Organisation manifestations		Autres	
Frais administratifs			
Divers : Fête de fin d'année Cotisation Fédérale Cotisation Départementale Cotisation de la Ligue Publicité Stages		Divers	
Déficit exercice 2017/2018 (1)		Excédent exercice 2017/2018 (1)	
<b>TOTAL(2)</b>		<b>TOTAL(2)</b>	

(1) : ce chiffre doit être impérativement le même que celui apparaissant au compte de résultat de la saison 2016/2017.

(2) : Les dépenses et recettes doivent être équilibrées.

Fait à

Le

Certifie exact

Le Président,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

\*\*\*\*\*

SUBVENTION D'ENCOURAGEMENT AU SPORT

**NIVEAU NATIONAL**

SAISON 2019/2020

\*\*\*\*\*

**Pièces à joindre impérativement au dossier**

- Lettre de demande de subvention signée du Président du Club adressée au Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
- Attestation d'affiliation à la Fédération.
- Le justificatif de l'excédent ou du déficit 2018/2019, s'il est supérieur ou égal à 10% du montant total des recettes ou dépenses du compte de résultat.
- Le calendrier détaillé de la saison 2018/2019.
- L'attestation du percepteur justifiant le versement de la subvention communale 2019.
- La Copie de la délibération de la commune d'attribution de subvention pour la saison sportive 2019-2020.
- Un Relevé d'identité bancaire ou postal AVEC N° DE SIRET à jour.
- Le coût réel de l'adhésion par licencié avant la déduction du pass'sport